

Témoignage de moi... un.e prévenu.e

Je vais commencer par le commencement !

Je suis une des personnes qui ont été inculpé.e.s dans cette association de malfaiteurs qui touche la lutte à Bure. Lorsque j'étais « mis.e en examen », j'étais déjà incarcéré.e, pour des faits similaires, des fumigènes, à la prison de Fleury-Mérogis. On est venu me chercher un matin, en m'expliquant que j'avais un procès, chose que je ne comprenais pas au départ, car mon procès était déjà fini : je purgeais déjà une peine, j'étais censé.e sortir au mois de septembre, et là, on vient me voir pour me dire : « *Tu as un procès* ». Je descends dans les geôles, imaginez-vous une cellule d'environ 1,5 m de large sur 2 m de long, et trois quart d'heures après, on me dit : « *Va falloir que tu attendes les enquêteurs* ». Les enquêteurs... Comment ça ? Je comprends pas, y a une demie heure – trois quarts d'heure, on me dit que c'est un procès, et là on me parle des enquêteurs. Je demande à voir mon avocat au téléphone, on me dit « *Plus tard, tu verras avec les enquêteurs* ». Les enquêteurs arrivent, ils me disent que je suis en garde a vue pour les fait de détention et transport de produit explosif incendiaire suite à des manifestations qui sont passées sur Bure et ses alentours. Là, je comprends pas... Du coup, ce qui se passe, c'est que je demande à voir mon avocat, Étienne Ambroselli ; on me dit : « *Tu verras ça quand tu seras au commissariat de Fleury-Mérogis* ». D'accord, j'arrive au commissariat de Fleury-Mérogis, les gengens tous fiers avaient apporté un petit cadeau à leur collègues, des madeleines de Commercy ; je demande mon avocat, et on me dit :

« *Non, c'est pas possible, il est en garde a vue pour la même affaire* ». Et là c'est un gros choc, je comprends pas ce qu'il se passe. Je redemande à voir une autre avocate, je la nomme, et on me dit qu'elle ne peut pas se déplacer, et que j'aurai droit à une conversation privée avec elle quand je serai arrivée à la gendarmerie de Revigny-sur-Ornain, tout en sachant que cet appel se ferait avec le portable de service du gengen... à quel moment c'est privé ?

Arrivé là-haut, l'enquêteur téléphone au juge d'instruction Kévin Le Fur, qui, lui, m'interdit de contacter mon avocate, de peur que je lui

dévoile certaines choses concernant le dossier. Ils m'ont empêché de contacter Alice Becker, et elle ne pouvant se déplacer, les enquêteurs m'ont proposé un.e commis.e d'office, chose que j'ai refusé : j'ai déjà du mal à faire confiance aux avocats et avocates... il y en a quelques un.e.s, je sais tout le travail qu'ils et elles font, j'ai donc décidé de m'en passer. Du coup, j'ai fait toute ma garde à vue, à peu près trois jours, sans avocat.e.

La garde à vue a été compliquée, surtout que je n'avais pas dormi de la nuit, j'étais fatigué.e, pour la petite histoire j'avais pris une trace de speed avec mon codet, quelle idée, vous me dites pourquoi ? J'en sais rien, l'ocaz s'était présentée, on était tellement à fond que l'on avait fait une tonne de crêpes, je me suis même dit « *allez, c'est le fête, dès que la matonnerie ouvre la cellule à 7h pour voir si on est toujours vivant, je lui offre une crêpe* », j'ai bien failli la lui coller dans la tronche.

Les gengens ont bien vu ma gueule et m'ont conseillé de dormir dans la voiture, qu'il y allait avoir 2h30 de route, à ça je leur ai répondu que ça faisait plus de 6 mois que je n'avais pas vu l'extérieur, alors je me forcerai à rester éveillé.e, que j'aurai tout le temps de ma GAV pour dormir.

Des questions, des questions, toujours des questions, bah c'est le but !

J'ai répondu à certaines questions qui étaient totalement banales, dans le genre :« *Connaissez vous la Maison de Résistance ?* » Bah oui, j'y habite... « *Quel est votre rôle ?* » Je fais à manger, je travaille le jardin, je fais beaucoup de ménage. Lorsqu'on m'a signifié, lors de ma GAV, qu'il y avait eu une perquisition à la Maison de Résistance en septembre 2017, que les enquêteurs ont retrouvé un sac a dos, dans lequel se trouvaient différentes bouteilles pouvant rentrer dans la composition de produit explosif et incendiaire, et que sur l'une de ces bouteilles il y avait mon ADN, ce qu'il s'est passé, c'est l'une des seules preuves ainsi que des papiers à mon nom (dont je n'arrivais pas à savoir à quel moment ils avaient atterri dans ce sac) qu'ils avaient pour m'inculper, et oui effectivement, cette bouteille si vous avez trouvé mon ADN dessus c'est certainement que je l'avais touché, c'était même pas une bouteille mais un simple bouchon. Il faut savoir que dans cette maison, tout le monde touche à tout, et moi je fais à manger, je fais le ménage, on peut être 5 ou 500 à la Maison, et 500 personnes ça engrange énormément de bordel.

A la fin de ma garde à vue, je passe devant le juge d'instruction qui m'inculpe de "détention en bande organisée de substance ou produit incendiaire ou explosif pour préparer une destruction, dégradation ou atteinte aux personnes".

Il me semble ensuite que j'ai vu la juge des libertés, mais c'est un peu flou, car j'étais complètement vanné.e. Elle m'a alors signifié mon contrôle judiciaire en m'expliquant j'allais être interdit.e de séjour en Meuse et Haute-Marne, interdit.e d'entrer en contact avec les mis.es en examen, interdit de sortir du territoire français, obligation de pointer, de trouver un travail, un logement stable (ça je l'avait déjà), obligation de voir une SPIP tous les mois. Et là c'est une chape de béton qui me tombe dessus. On m'interdit de vivre à l'endroit où j'ai envie de vivre, à la Maison de Résistance, et c'est même pas la Maison, c'est la Meuse quoi.

Moi qui ait un rapport tellement fort à ce département, cette région qu'est la Meuse, que c'était impossible pour moi de me dire, du jour au lendemain, que quand je sortirais de prison (car j'étais à trois mois de ma sortie, ça se passait au mois de juin 2018 : septembre 2018 je sortais de prison, en plus de ça j'avais une mise à l'épreuve de 2 ans avec différentes obligations et interdictions), on me dit : *« Non, en septembre, tu as un contrôle judiciaire, et tu ne peux pas rentrer chez toi, tu ne peux pas voir les personnes avec lesquelles tu as vécu énormément de choses »*. C'est comme si... non, on vient t'arracher du jour au lendemain aux personnes que tu aimes.

Sur le coup c'était incompréhensible. Et oui, c'était plus fort que moi hein, je pouvais pas, déjà d'une car la justice en soi ne représente rien à mes yeux : si je peux pas me juger moi même, personne ne peut me juger. Et à partir de là... y a des risques, je les connais, je les prends, simplement car la justice ne peut pas m'interdire l'endroit où j'ai envie de vivre, avec les personnes avec lesquelles j'ai envie de vivre. Donc j'ai pris le risque de me soustraire à ce contrôle judiciaire, chose que je ne regrette pas.

Après ma sortie en septembre, je suis retourné à la maison, j'ai enfin pu me raser et faire ma vaisselle (ça c'est une autre histoire). J'ai eu un procès pour un vol d'une paire de chaussettes et de lunettes de soleil au Décathlon de Bar-le-Duc... c'était assez folklo. Et petite anecdote derrière ça : à cette époque j'étais chez des amis, pas en Meuse ni en Haute-Marne, j'étais en Moselle. Et à 7h30 du matin, y a

le copain qui me réveille et me dit « *Ouais y a une perquisition à la Maison de Résistance, les gendarmes pensent que tu étais à la maison* » ; « *Bah non non je suis là* » ; « *Oui oui t'es là, je te confirme, on a fait la fête hier, tu t'es réveillé ce matin, oui t'es bien là* ». Ils ont quand même débarqué en nombre, dans mon souvenir, il devait y avoir 5-6 personnes à la Maison, et quand les gendarmes disent « *lel est ou K ?* » Les copaines, mortes de rire, disent « *lel est pas là* ».

Le lendemain, j'ai mon procès, je vois mon avocat, hors de lui, qui rentre dans le bureau de Le Fur, en rage : « *C'est quoi votre délire, vous défoncez une porte alors qu'elle est ouverte ? Vous savez très bien que cette porte de la Maison de Résistance c'est une porte qui est toujours ouverte* ».

Et le juge explique qu'on a une preuve formelle que j'y étais, qu'on m'a pris.e en photo sur le perron de la Maison de Résistance quelques jours avant mon procès. Ce qui est encore plus fou là-dedans, c'est que quand je me suis fait.e chopper en novembre 2017, suite à mon inculpation à Paris je devais aller me raser et laver de la vaisselle à la maison ; j'étais en vélo, j'ai été arrêté.e, on m'a transféré.e depuis Bure à Fleury-Mérogis : et j'ai décidé que je ne me raserai plus la barbe avant de pouvoir rentrer à la Maison, avec ma vaisselle qui était dans ma fouille. En prison d'ailleurs ils ont pété un câble parce que j'avais un sac énorme qui ne rentrait pas dans leur case de fouille. Alors quand mon avocat est sorti du bureau, il m'a dit : « *Non mais t'inquiètes, ils ont merdé là, ils ont fait de la merde, on va pas laisser faire, et j'ai une photo* ». Il me la montre : le type avait une capuche, et imberbe, pas un poil sur le caillou ! Moi, j'avais une barbe énorme, ça faisait un an et demi que je me la laissais pousser ! Et j'avais une mono dread dans celle ci. Donc bah non, c'est pas moi, non. Et le procès Décathlon se fait, et... c'est qui qui est juge de mon procès ? C'est Le Fur : gros conflit d'intérêt [car c'est lui qui dirige l'instruction pour association de malfaiteurs]. J'ai eu du sursis et 150 euros d'amende. Voilà, c'est juste pour la petite histoire qui montre que la justice fait de la merde.

Je vais revenir sur pourquoi je me suis soustrait.e [à mon contrôle judiciaire] : pour moi la justice n'est pas à même de juger les personnes. Pour moi, tous mes actes sont réfléchis et politiques, et en aucun cas une personne peut me juger sur mes actes, surtout quand

on défend une forêt quoi, surtout quand on se bat contre un projet complètement démesuré, où est la justice quoi ? À quel moment on décide de saper une lutte écologiste aussi importante que ça, faire peur à des personnes, interdire à des personnes qui ont vraiment une envie de lutter contre un projet qui est mortifère. Je suis désolé, enfouir des déchets radioactifs pendant des centaines de milliers d'années tout en sachant que 100 ans en arrière c'était des bombes au gaz et autre munition qu'on explosait sur cette terre et enfouissait sur cette même terre... Ça a pollué pendant des années les sols. À croire qu'on a tout oublié du passé ; on refait la même erreur, tout en se disant « *On a la technologie pour, on peut le faire* » ; de mon point de vue, c'est pas possible de vivre ainsi.

Je retourne à la Maison, quoiqu'il en coûte. Je suis revenu.e vivre à la Maison comme si de rien n'était, quelques mois après, sauf que tout avait changé. Surtout... la peur des contrôles. Je regrette rien, sauf que j'étais en total parano, ça se voyait peut-être pas, mais tout le temps, j'avais peur de regarder derrière moi ; mes déplacements, je me déplaçais plus en dehors de la maison, sauf en pleine nuit ou à pied. En fait j'avais l'impression... C'est pas un regret hein, en aucun cas je regrette de m'être mis moi-même cette pression vis-à-vis de la répression, c'était totalement réfléchi ; simplement, j'étais comme assigné à domicile, je pouvais plus rien faire. J'ai plusieurs fois expliqué que pour ma part, c'est crucial de lutter contre ce projet, et de préserver cette terre qu'est la Meuse et la Haute-Marne ; de mon point de vue personnel, le plus important, c'est pas de lutter contre un projet ; enfin, on se doit de le faire, mais ma priorité personnelle, c'est d'habiter ce territoire. Je connais la Meuse depuis l'âge de 10 ans ; à 10 ans, on m'a expliqué ce que c'était le nucléaire, et qu'il y allait avoir un projet de laboratoire de recherche ; et à l'époque, je savais pas ce que c'était. J'ai découvert la Meuse mais je ne suis pas allé directement à Bure ; je l'ai visitée, j'ai vu ce que c'était, et j'ai surtout appris ce qui s'était passé pendant la première Guerre Mondiale, et tout ce qui en a découlé, c'est une terre qui a tellement été meurtrie, que j'ai eu envie d'y habiter et d'y faire des choses, pas simplement lutter. C'est plus de vivre en Meuse que de lutter qui m'a fait venir. Donc malgré ma parano, je suis aux anges... c'est assez paradoxal mais : je suis à la Maison, je suis chez moi, je fais vivre cette Maison, et à mes yeux c'est ce qui était le plus important. C'était même pas de faire des balades dans le bois Lejuc ou ne serait-ce qu'aller me promener à Montiers, Biencourt, Mandres ; non, je voulais simplement

participer à la vie collective de la Maison et me rendre utile, créer des choses, continuer de créer la lutte, la vie ; pour moi, c'est juste ce que je voulais, c'est tout. Tout en sachant que oui, plusieurs personnes me disaient : « *Mais qu'est-ce que tu fous là, tu risques gros* ». Oui, je le sais, je l'avais accepté. Du coup, ça a été un peu compliqué de les rassurer alors que je savais, et dans ma tête c'était clair et net, que j'allais me faire chopper un jour ou l'autre, j'y avais déjà réfléchi. Parce que lorsque j'étais sorti.e de garde à vue et que j'avais vu Le Fur, et qu'on me l'avait expliqué, tout était clair. Lorsque j'étais dans la voiture du retour et qu'on m'a emmené en prison, j'avais déjà pris cette décision que je retournerai à la Maison, quoi qu'il m'en coûte.

Une instruction d'association de malfaiteurs en bande organisée, c'est lourd, ça prend des années, on l'a bien vu ; là, ça fait plus de trois ans ; là, les contrôles judiciaires sont enfin levés... partiellement, et pas pour tout le monde : je suis encore bloqué.e, obligé.e de signer à plus de 500 km de l'endroit où je veux vivre parce que la justice a peur que je me re-substitue...

Je me suis fait attraper en approchant du bois Lejuc, lors de la troisième réoccupation. Un appel avait été lancé sur internet. Il y a eu des centaines de gendarmes mobiles qui ont débarqué dans la forêt. On était à la Maison, c'était le 14 juin 2020, ce jour là je devais pas être là normalement, je devais être parti à un festival, et ce qu'il s'est passé, c'est que je voulais juste être là pour voir comment les choses allait tourner, et de toutes façons je pouvais pas partir, y avait trop de flics. Plusieurs personnes sont allées voir ce qu'il se passait au bois, et j'ai fait la connerie, je les ai accompagnées. On a fait 200 m dans les champs, une voiture s'est arrêtée sur la route, elle nous a bloqué le passage, on est reparti vers la Maison et on s'est fait nasser bêtement. Le blé était très haut, on repartait vers la maison, et à 30 m, d'un coup, on voit une barricade de gendarmes qui se lève du blé et ferme la maison. Cette vision était tellement improbable, les voir surgir de nulle part... combien de temps étaient-ils cachés dans ce champ ? On essaye de passer sur la route, sauf qu'il y avait une voiture, deux copaines se sont enfuies, et moi et un copain on s'est fait choppé.e.s. Et là, on nous agresse, plaquage, j'avais une trace sur la tempe, une luxation à l'épaule. Ils ne savaient pas encore qui j'étais. Puis garde à vue à Vaucouleurs, les gendarmes me demandent mon identité, je refuse, pendant plusieurs heures je reste en garde à vue, on a chanté pour se donner du courage. Le lendemain,

le copain sort, ils me gardent, rebelote audition, ils redemandent mon identité, me demandent ce que je fais là, et ils me sortent un papier et me disent qu'ils savent qui je suis et pourquoi je suis là. Bon bah voilà, ils ont le trombinoscope, ils ont fait des recherches, je savais que j'en sortirais pas.

Après la GAV, ils m'emmenent voir la juge des libertés. Je vois une avocate qui s'est pas présentée. Je pensais que c'était une magistrate, mais non. Elle me fait la morale : « *Oui monsieur, alors voilà, vous n'avez pas respecté votre contrôle judiciaire* » ; sur le coup je ne savais pas qui c'était, alors je parle pas, j'écoute juste son monologue merdique, j'avais l'impression qu'elle parlait à un gosse qui avait fait une connerie et que j'allais être puni. Et quand je passe devant la juge des libertés, je vois qu'elle est en robe noire et là je fais « *Merde alors* ». Et elle me défend pas, elle m'enfoncé, vraiment, elle m'a enfoncé.e, en m'expliquant qu'elle pouvait pas me défendre au vu de mon « pedigree », qu'elle pouvait rien faire pour moi, ne serait-ce qu'appeler mon avocate, que j'allais être déféré.e à la prison de Nancy-Maxéville.

C'était fou. Le transfert entre Vaucouleurs et Bar-le-Duc, j'ai les menottes derrière, j'ai un gendarme à gauche et un à droite, avec un flingue planté sur mes côtes. Ça, c'était hallucinant. J'arrive en prison, on me dit que je vais être en détention provisoire pour ne pas avoir respecté mon contrôle judiciaire. Et là, je découvre Nancy, prison moderne, toute jeune, qui a 10 ans, la prison la plus pure dans laquelle j'ai vécu, tellement aseptisée comparé à Fleury où on avait des rats, ça caillait dans les cellules, dès le départ j'ai compris qu'elle était construite pour faire en sorte que tous nos déplacements soient sous contrôle du début à la fin. Je débarque à Nancy, on passe je ne sais pas combien de portiques de sécurité pour arriver dans la cellule des arrivants, et c'est assez fou... À ce moment là, je me rends compte : c'est bon, je suis parti.e pour combien d'années ? J'en sais rien, minimum un an, avant de pouvoir potentiellement faire une demande de sortie de prison pour un futur contrôle judiciaire... Et ça, j'y croyais pas de sortir sous contrôle judiciaire, j'ai vu mon avocate peu de temps après, elle m'a dit qu'on allait faire des demandes mais que c'était pas gagné. La matonnerie à Nancy, c'est complètement zélé, c'est de la provoc sur provoc ; en plus je suis une personne antinuke, anarchiste, antispé, végan et non binaire. Mais chose assez inattendue la chef du quartier arrivant m'a demandé « *C'est quoi vos*

revendications ? » ; je lui ai expliqué, et donc que ce ne serait pas possible pour moi d'être en cellule avec une personne homophobe, carnée, etc. Elle m'a dit que ça allait être compliqué et qu'elle me mettrait seul.e dans une cellule, j'y ai passé un mois et dix jours ; tout en sachant que normalement on reste entre 10 et 15 jours au quartier des arrivant.e.s. Du coup j'imagine qu'iels ne m'ont pas trouvé de case où me stocker ; je dois dire que ça m'allait, je préfère être seul.e, j'ai déjà vécu en prison et la cohabitation c'est compliqué. J'y suis resté.e 7 mois, avant de sortir 3 semaines avant le premier confinement.

Pendant que j'étais à la Maison les derniers mois avant de me faire prendre, il y avait un grand cabaret d'organisé ; les copaines de la Maison me disent qu'ieles veulent aller pour participer aux derniers ateliers, et que si je le voulais, il y avait de la place dans la voiture. Je leur dis que non ; pour différentes raisons, l'une des principales étant qu'il n'y aurait plus personne à la Maison, ne serait-ce que pour accueillir de nouvelles personnes. Mais je leur demande de venir me chercher lorsque le cabaret commencera, c'est à dire à la tombée de la nuit. J'ai passé mon après-midi à travailler sur un nouveau texte pour le zirap, et ma soirée à regarder des séries dans la salle informatique.

Vers 22h30-23h j'entends la porte d'entrée s'ouvrir. Je me dis : « *Ça y est, enfin, on y va ! Iels ont pris leur temps* ». Je sors de la salle pour aller à leur rencontre, et je vois dans l'obscurité des pièces trois torches éblouissantes, et je distingue formellement des uniformes militaires. N'en croyant pas mes yeux, je leur crie : « *Bordel, mais qu'est-ce que vous foutez là ! C'est privé, cassez-vous d'ici !* ». J'aurais bien appelé les flics, mais en l'occurrence, ils étaient déjà là. Tout en se rapprochant, ils me disent : « *Hey monsieur, ne bougez pas !* ». A ces mots, je claque la porte pour me diriger vers la fenêtre de la salle informatique qui par chance était ouverte. Je saute à l'extérieur, je me retourne et je revois les torches. Dans la panique, je prends la direction de l'atelier, pour me rendre compte que j'ai fait une erreur.

Je suis coincé.e.

Je monte à l'échelle qui accède à la mezza pour aller me planquer derrière une malle. je me recouvre d'une bâche ou je ne sais quoi,

pour ne plus y bouger (bien plus tard je me suis aperçu.e que c'était la malle de costumes d'un film des scotcheuses tourné à Bure et ses alentours).

Quelques secondes plus tard, j'entends les bidasses qui, avec une voix grave et joyeuse (oui, c'est le terme) me disent qu'ils savent que je suis là, que ça ne sert à rien de me cacher.

Ils font des commentaires sur le fait qu'il y a du bordel, à se dire « *Tiens, ce moteur me plaît, je le prendrais bien* », ou de faire gaffe à différents objets pouvant être des armes lorsqu'ils reviendraient si jamais il y a une future perquiz' (j'avais envie de leur répondre que dans un atelier, des armes par destination, il y en a partout).

Au bout de 5 ou 7 minutes, moi, ne voyant rien, eux ne me trouvant pas, j'entends le son des pas montant l'échelle. Restant planqué, recroquevillé sur moi-même, complètement angoissé, je me dis que je n'ai aucune solution de repli, que c'en était fini. Bizarrement, il n'est pas monté sur la mezza, il a dû simplement jeter un coup d'œil. Ils ont dû rester 5 minutes de plus, et sont sortis tout en continuant à discuter.

20 minutes plus tard, je les retrouve, du moins les ré-entends, et bien fort, pour me signaler leur présence. Cette fois ci, dans le sleeping, ils testaient différents matelas, et toujours à faire des commentaires de merde, du style : « *Ce matelas est confortable, je dormirais bien dedans cette nuit* », « *Cette couverture, elle pue, ils ont pas de femmes pour nettoyer* ». Après plus d'un quart d'heure à entendre leurs pas faire des allers-retours dans la pièce, ils sont sortis, et je ne les ai plus entendu parler.

Mais il y avait comme des bruits de fond, signe qu'ils étaient encore là, jusqu'à entendre le moteur de la jeep s'allumer du côté de l'église, descendre la rue tout doucement. Ils ont dû mettre 1 minute à faire le tour, le bruit s'éloignant pour n'entendre que le silence.

J'ai dû rester planqué.e 20 bonnes minutes, à paranoïer, sans savoir s'ils étaient bien partis ou non. M'attendaient-ils dehors ? Je me disais que je ferais peut-être mieux de rester à ne pas bouger jusqu' à l'aube. Je suis descendu.e, tout en faisant attention, car j'étais peut-être tout.e seul.le. Mais la peur, elle, était toujours là...

Au final, les bidasses sont restés plus d'1h30 dans la maison, violant l'intimité des copaines vivant sur place, se permettant sûrement tout en leur absence. Pendant le temps qu'ils étaient là, je les ai imaginé se faire un café, manger, fouiller les moindres recoins de chaque pièce, emportant avec eux ce qu'ils veulent... En faisant le tour des pièces, je m'aperçois qu'à première vue, rien n'avait disparu.

Ça avait l'air en ordre, je me suis même surpris.e à blaguer sur le fait qu'ils avaient dû passer tant de temps en ces lieux qu'ils n'ont pas pensé à faire du rangement, ou la vaisselle qui déborde ; au lieu de dire que c'est uniquement réservé aux femmes.

J'ai du tourner en rond pendant une bonne demi-heure, avant de me sentir soulagé.e de tout ce stress et cette angoisse, que je venais de subir. Je décide de laisser un petit mot sur la table de la cuisine, et exténué.e, je pars me coucher. Ce n'est qu'une heure plus tard que les copaines reviendront en criant mon prénom dans toute la maison.

Qu'est-ce qu'ils ont dans leur tête ? Rien, ils ont vu qu'il se passait des choses au cabaret, qu'il y avait du monde, et qu'à la Maison c'était le calme plat.

Pas de véhicule garé, toutes les lumières éteintes. Pour ma part maintenant, lorsque nous sommes peu nombreux.ses, je laisse la cuisine allumée la nuit, pour montrer une présence. Est-ce dissuasif, je ne pense pas, car s'ils veulent rentrer, ils le font.

À croire que pour eux, ce sont des vacances. Faire la visite des différents lieux, voir à quoi ressemble l'habitat naturel des opposant.tes anti-Cigéo, à coup de véhicules de transport de troupes non bâchés, avec à son bord une vingtaines de bidasses en train de nous faire des coucou lorsqu'ils passaient devant les lieux de vie.

Je quittais la Meuse de temps en temps pour souffler un peu, et un jour lorsque je me suis retrouvé dehors à marcher en ville et à croiser une patrouille de flics, j'en ai pleuré... ouah, ça fait tellement du bien, d'être libre ! J'ai mis beaucoup de temps à faire cette démarche de quitter la maison pour pouvoir respirer, évacuer tout ce stress permanent. Une fois que je sortais de là, j'étais une personne inconnue. Y'a tout un stress qui disparaît, je suis enfin moi-même,

c'est comme une seconde vie en dehors de la Maison. Je ne sortais pas les poubelles cagoulé quoi.

Je vais m'arrêter avec ce témoignage, car j'aurais énormément à dire concernant la lutte et moi qui ne sont au final qu'une seule et même chose. Ne dit on pas : la vie est une lutte en soit.

Je vais maintenant écrire la seule et unique déclaration que je ferai dans le tribunal :

« Je vais reprendre les mots de Marco Gamenish, une personne que je respecte tant dans son combat anti-nuke que celui contre les prisons, le courage dont il a fait preuve toutes ces années d'incarcération et sa non-résignation me confortent dans le fait que notre combat contre Cigéo et d'autres oppressions systémiques sont légitimes et primordiales.

Je cite mon compagnon Marco :

« Si je me présente ici devant ce tribunal, ce n'est pas par envie. Si je me présente ici devant ce tribunal, ce n'est pas par obligation. Si je me présente ici devant ce tribunal, c'est pour ne pas poser un lapin à toutes les personnes qui m'ont soutenues ici et ailleurs ces dernières années. »

J'habite dans la Meuse depuis plusieurs années, j'ai un rapport particulier avec ce territoire qui a été meurtri par la 1^{ère} guerre mondiale pour être par la suite abandonné. Les champs de monoculture intensive ont pris la place des bosquets, haies et autres refuges pour la faune et la flore.

Avant tout, je suis un.e habitant.e de plein gré de ce territoire, j'y ai découvert.e., construit ma vie, mes projets, mes ami.e.s, et depuis bientôt 3 ans vous m'interdisez de continuer à suivre ma première envie lorsque j'ai découvert cette région, celle D'Y VIVRE !

Secundo, il y a la lutte contre Cigéo :

Il y a cent ans, dans la Meuse, on a fait exploser, on a abandonné et on a enfoui les déchets des armes de la soit disant der des der, dans le plus grand des silences, en cultivant l'ignorance de la population

quant aux risques sanitaires et écologiques d'un tel désastre. Aujourd'hui, vous voulez reproduire cette même erreur en enterrant durant 120 ans les déchets les plus radioactifs et mortifères produits. Des déchets radioactifs pour plus de 100 000 ans.

À cela, je m'oppose formellement.

Lorsque les enquêteurs m'ont signifié ma garde à vue et qu'elle pouvait durer de 24 à 76 heures, j' ai eu un mouvement de recul, un : « Comment ça ?! » ; ils m'ont répondu que si je luttais contre le nucléaire, je m'attaquais à la sûreté de l'État et donc directement à l'état de droit, ce qui faisait de moi un.e terroriste.

Qu'à cela ne tienne, si à vos yeux je ne suis que ça, vous qui allez me juger sur la base de mon passé judiciaire. Ceux qui sont assis.es et dehors n'ont pas de préjugés à mon égard.

Je n'ai aucune envie d'assister à cette pièce de théâtre alors que dehors il y en a une autre, bien plus intéressante et joyeuse, à laquelle j'aurais voulu participer. Pour ma part, cette instruction n'a ni queue ni tête, vous voulez simplement nous faire peur, faire taire une lutte dure et éprouvante qui concerne des dizaines, voire des centaines de générations futures.

Pour en finir avec cette déclaration et avec vous, sachez le : je n'attends rien de votre justice, je ne reconnais pas votre autorité apte à me juger, ni ici, ni ailleurs ; je ne me soumettrai jamais, en aucun cas, à vos lois ; vous m'avez enfermé en détention provisoire pendant 7 longs mois, et pour cela je ne répondrai à aucune de vos questions.

Je tiens à exprimer ma solidarité envers mes camarades ici présent.e.s ainsi qu'à toutes les autres personnes, quels que soient leurs chefs d'inculpation.

Vous pouvez me juger, vous pouvez me condamner, vous pouvez m'incarcérer mais ne l'oubliez pas, vous serez obligés de me libérer.

Toute condamnation a une fin, la liberté aura toujours le temps de fleurir. »